Prescriptions

Les ordonnances sont toujours créés pour un patient, que ce soit dans le cadre d'une consultation ou non. Si l'ordonnance a été créé en dehors d'une consultation, elle apparaît dans l'historique du patient comme une prescription séparée. Sinon, elle est regroupée avec d'autres entrées qui ont été créés dans le cadre de la même consultation.

Pour créer une ordonnance dans le cadre d'une consultation, ouvrez un dossier patient en vue de la consultation (figure 1). L'éditeur de prescription est intégré dans le volet inférieur droit.

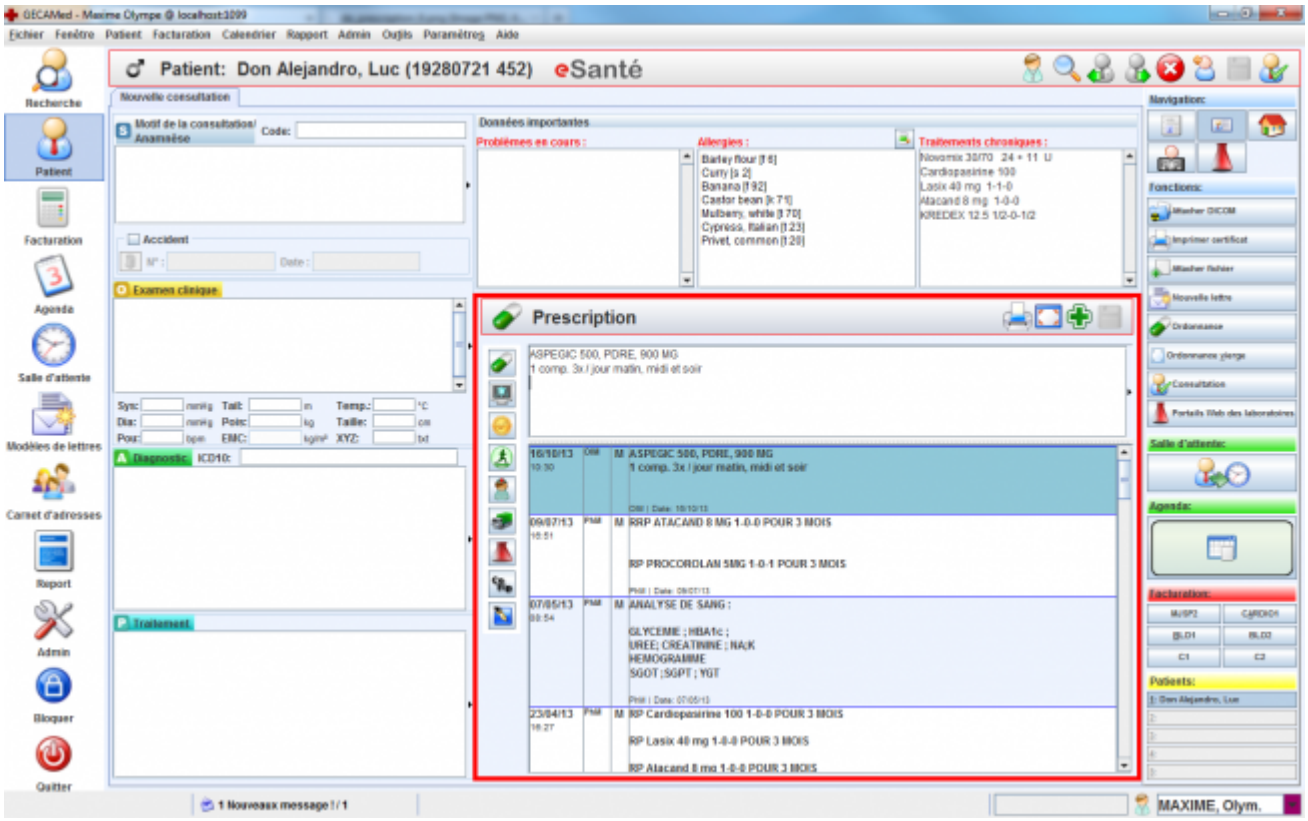

Fig. 1: Editeur de prescription intégré dans la vue consultation du module patient

Une prescription est composée des données suivantes:

1. le texte de l'ordonnance
2. la date d'émission
3. une date de validité (facultatif)
4. le numéro et la date d'accident (facultatif)

L'éditeur

Les ordonnances peuvent être traitées de deux manières différentes. L'éditeur de prescription est intégrée dans le masque de saisie de la vue consultation, il comprend une zone de texte pour la saisie de la prescription ainsi que la liste récapitulative des ordonnances antérieures du patient, et de diverses touches écran. Les champs de saisie de la date et de données sur les accidents sont cachés dans ce cas, puisque ceux-ci sont déjà présents dans le masque de saisie de la consultation, et utilisées comme défaut pour la prescription. Si l'on a besoin de préciser explicitement ces données il

faut utiliser a fenêtre prescription dédiée qui reprend le même éditeur agrandi (voir la section Version autonome et élargie).

Version intégrée

A chaque consultation, vous pouvez créer une ou plusieurs prescriptions pour un patient. Pour faciliter l'interaction de la consultation avec la prescription, l'éditeur de prescription a été intégré dans la vue de consultation. De plus, une prescription peut être créée indépendamment d'une consultation. Les nouvelles prescriptions sont ajoutées à la liste des prescriptions déjà existantes lors de l'enregistrement.

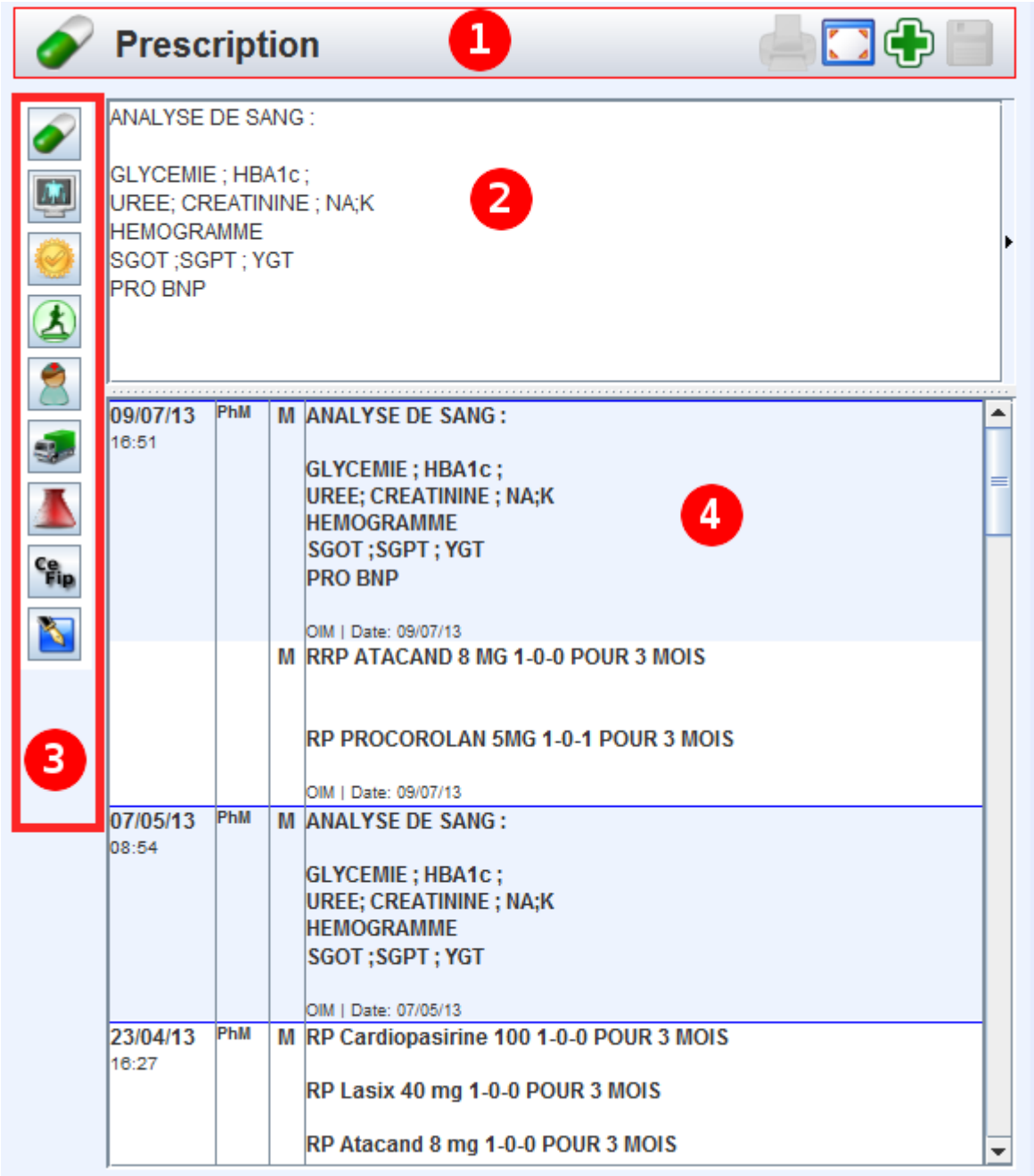

Fig. 2: Créer une prescription

Pour expliquer le module de prescription, nous l'avons découpé en 4 zones.

Zone	Action
1	Dans la zone d'entête de l'éditeur ont été placées des icônes permettant (dans l'ordre) : l'impression, le détachement et aggrandissement de l'éditeur, l'ajout et l'enregistrement d'une prescription.
2	Saisissez librement le contenu d'une prescription en texte libre.
3	Ces boutons vous permettent de sélectionner des modèles de prescription et de les ajouter à la prescription en cours, ainsi qu'une fonction pour accéder à la liste de médicaments CeFip et une aides à la saisi pour le dosage.
4	Dans cette zone on trouve l'historique de toutes les prescriptions du patient. Vous pouvez réutiliser les prescriptions antérieures en double-cliquant dessus ou en utilisant le menu contextuel avec un clic droit.

Les fonctions principales

Bouton	Action
	Ouvre la fenêtre d'aperçu avant impression pour imprimer la prescription sélectionnée. Seulement les prescriptions enregistrées peuvent être imprimées.
	Ouvre l'éditeur de prescription dans une fenêtre séparée (version dédiée).
	Supprime le texte d'une prescription et crée une nouvelle prescription. Même fonction que le bouton suivant.
	Crée une nouvelle prescription vierge. Si l'ordonnance actuelle contient des modifications non enregistrées, une boîte de dialogue apparaît pour confirmer l'action.
	Enregistre la prescription.

Version autonome et élargie

Une version autonome et élargie de l'éditeur de prescription s'ouvre lorsque vous appuyez sur le bouton “Agrandir” (voir figure ##). Si vous avez déjà saisi des données dans l'éditeur intégré, elles seront reprises dans l'éditeur autonome, et toutes les modifications sont synchronisées dans les deux (version “clonée”).

Une autre façon d'appeller cet éditeur autonome est d'apuyer sur le bouton **Ordonnance** qui se trouve dans la barre de navigation du module patient.

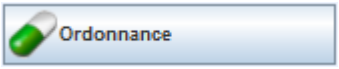

Dans ce cas, une nouvelle préescription est crée, et on ne travaille pas avec une version “clonée” de l'éditeur intégré.

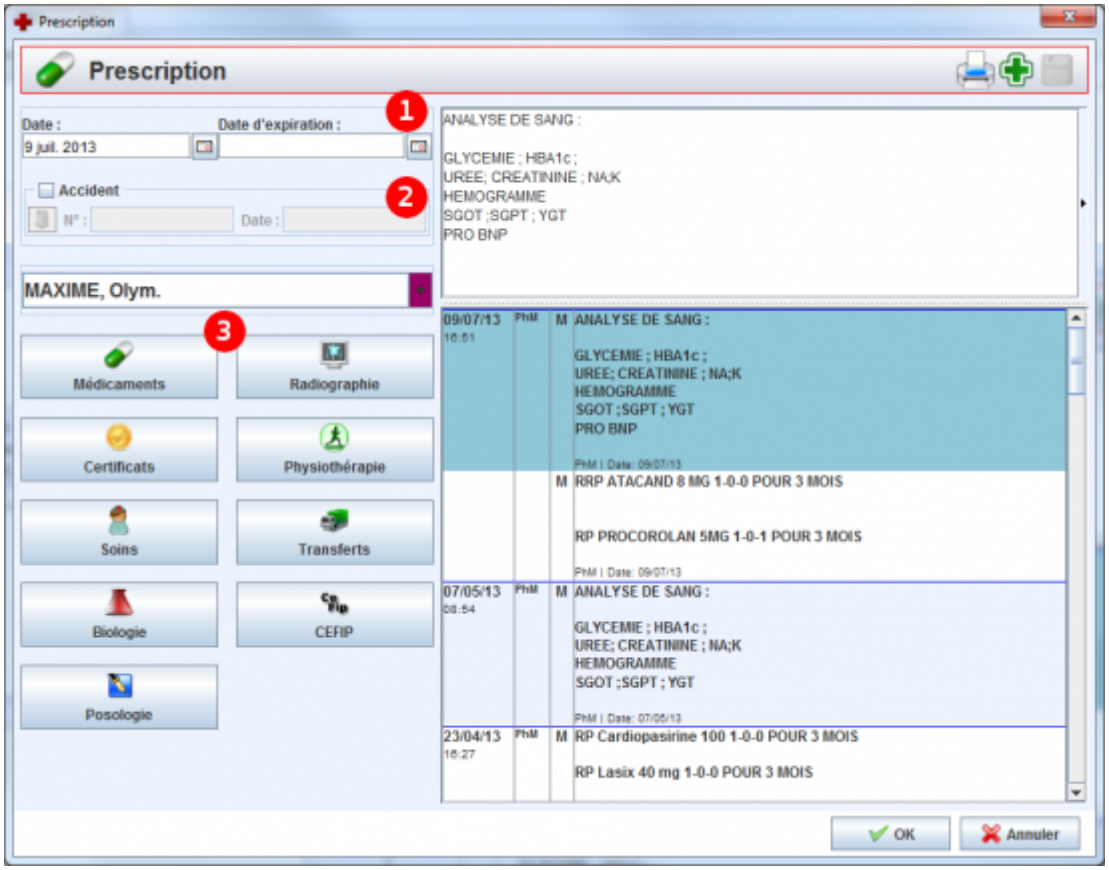

Fig. 3: Editeur de prescription élargie

L'éditeur de prescription élargie contient les même fonctionnalités que la version intégrée. Mais d'autres champs sont ajouté comme la date de prescription et d'accidents. Certains champs sont parfois uniquement disponibles dans cette version élargie (1). Le champs date (figure 4) est par défaut déjà rempli avec la date de ce jour, mais vous pouvez le modifier librement. Le champ “Date d'expiration” est vide par défaut. Ici vous pouvez spécifier une date de validité prolongée de la prescription. Ce champs est alors ajouté ensuite imprimé sur l'ordonnance.

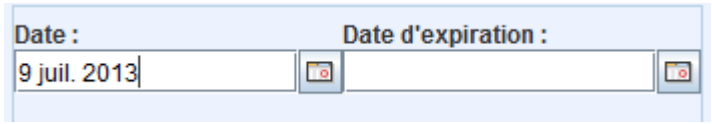

Fig. 4: Entrez la date de prescription

Au niveau de (2) vous trouvez les deux champs de saisie de données sur les accidents. Ceux-ci sont désactivés par défaut. Pour saisir les données sur les accidents, vous devez d'abord cocher la case “accident”. Le champ “Numéro d'accidents” accepte uniquement les caractères qui peuvent se trouver dans un numréo d'accidents. Voir le chapitre Données d'accident.

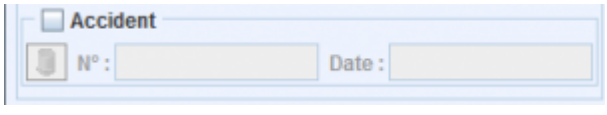

Fig. 5: Champ de saisie des accidents désactivés

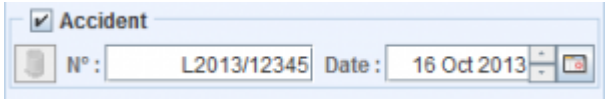

Fig. 6: Champ de saisie des accidents activés

Une ordonnance est toujours créé suite à une consultation. Dans le cas d'un accident déjà signalé, toutes les prescriptions générées dans le cadre de la consultation recevront les données pertinentes

sur l'accident (numéro et date), indépendamment du fait que la consultation a été créé dans l'éditeur intégré ou l'éditeur autonome. Si cela n'est pas souhaitable, le marqueur de l'accident utilisé dans l'éditeur autonome doit être de nouveau décoché.

Au niveau de (3) vous voyez les boutons agrandis pour appeler les différents modèles de prescription.

Modèles de prescription

En général, les médecins prescrivent très souvent des prescriptions similaires ou identiques pour des cas cliniques courants. Pour tenir de ce phénomène, GECAMed permet de créer rapidement des ordonnances en utilisant des modèles de prescription. Ceci simplifie et accélère considérablement le processus de prescription.

Les modèles de prescription sont accessibles via les 7 premiers boutons correspondants dans l'éditeur de prescription : les médicaments, la radiologie, les certificats, la kinésithérapie, les soins infirmiers, les transfert et les analyses de biologie médicales (voir ci-dessous). L'utilisateur peut créer des modèles dans toutes les catégories.

Dans GECAMed, il existe différents catégories de modèles d'ordonnance. Chaque bouton ouvre une fenêtre avec les modèles de la catégorie sélectionnée. Un modèle est composé d'un sigle (abréviation, nom court), d'un nom, d'une prescription et d'éventuellement d'un message texte qui est affiché lorsque le modèle est utilisé.
La fenêtre de sélection et d'édition de modèles d'ordonnance (figure 7) est divisée en deux colonnes. La colonne de gauche (1) liste les modèles enregistrés. Sélectionnez un modèle dans la liste d'un simple clic de souris, la colonne de droite de la fenêtre (2) affiche alors le contenu du modèle sélectionné. La colonne de droite contient les quatre champs de texte d'un modèle d'ordonnance: une abréviation, le nom, la prescription, une remarque et un bouton pour modifier la visibilité du modèle à tous les utilisateurs de GECAMed. Dans la zone d'en-tête de la fenêtre des modèles (3) sont disposés

des champs de rechercher pour retrouver des modèles existants par abréviation, le nom et ou texte contenu dans une prescription. Tous les critères de recherche sont actifs en même temps et la liste des modèles est filtrée et constamment mis à jour en fonction des critères saisis. De plus, l'en-tête contient une barre de bouton qui vous permet d'accéder à un éditeur de posologie, à la base de données de médicaments CEFIP, mais aussi de supprimer ou de créer un nouveau modèle et enfin de l'enregistrer.

Les modèles peuvent être enregitrés en privé ou en publique . Si un modèle d'ordonnance est marqué comme privé, il est affecté au médecin choisi et n'est plus visible par les autres médecins.

Pour utiliser un modèle dans l'ordonnance actuelle, sélectionnez le modèle désiré dans la colonne de gauche et fermez la fenêtre avec le bouton “OK”. Le contenu du modèle est ensuite ajouté à la prescription actuelle sous forme de texte libre et peut être édité.
Un deuxième moyen plus rapide consiste à double-cliquez sur un modèle dans la colonne de gauche. Le texte de contenu est directement ajouté à la suite de la prescription actuelle, mais la fenêtre du modèle reste ouverte afin que vous puissiez choisir d'autres modèles rapidement.

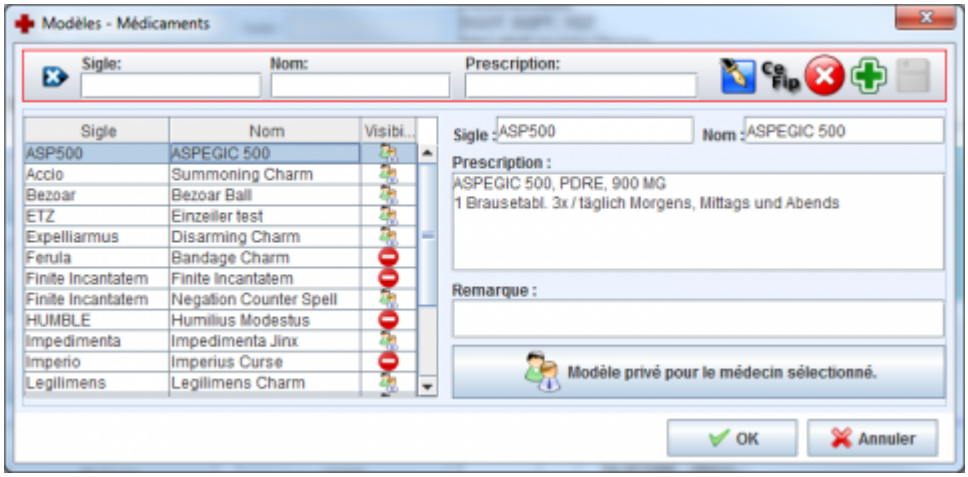

Fig. 7: Modèles d'ordonnance

Description des boutons

Bouton	Action
	Liste CEFIP - Permet d'ouvrir la liste CEFIP des médicaments, si elle a été préalablement chargée dans GECAMed. La fenêtre qui s'ouvre permet d'effectuer une recherche par nom et substance active. Un double clic sur un médicament et l'ajoute à la prescription actuelle.
	Posologie - Permet d'accéder à l'éditeur de posologie à partir du quel vous pouvez aisément définir les doses à prescrire de manière formatée.
	Supprimer Permet de supprimer le modèle actuellement sélectionné dans la colonne de gauche.
	Ajouter - ouvre un nouveau modèle et efface tous les champs dans la colonne de droite. Vous pouvez maintenant remplir les champs pour définir le nouveau modèle.Lorsque vous commencez la saisie, l'en-tête devient jaune pour indiquer que la fenêtre contient des données non sauvegardées. Cliquez ensuite sur “Enregistrer le modèle”, le fond jaune de l'en-tête disparaît et une nouvelle entrée apparaît comme le dernier élément de la liste de la colonne de gauche.

Bouton	Action
	Enregistrer - Permet d'enregistrer un nouveau modèle ou une modification. Cette fonction n'est disponible que lorsqu'un nouveau modèle est disponible à être ajouter ou que le modèle sélectionné existant contient des modifications. Ceci est représenté visuellement par un fond jaune dans l'en-tête. Après avoir enregistré le jaune disparaît. Dans le cas d'un nouveau modèle, il apparaîtra comme un nouvel élément en haut de la liste de la colonne de gauche.

Historique des prescriptions

Dans l'historique (figure 8) vous pouvez voir toutes les prescriptions qui ont été crééEs pour le patient actuel. Vous pouvez les renouveler, les modifier et les supprimer.

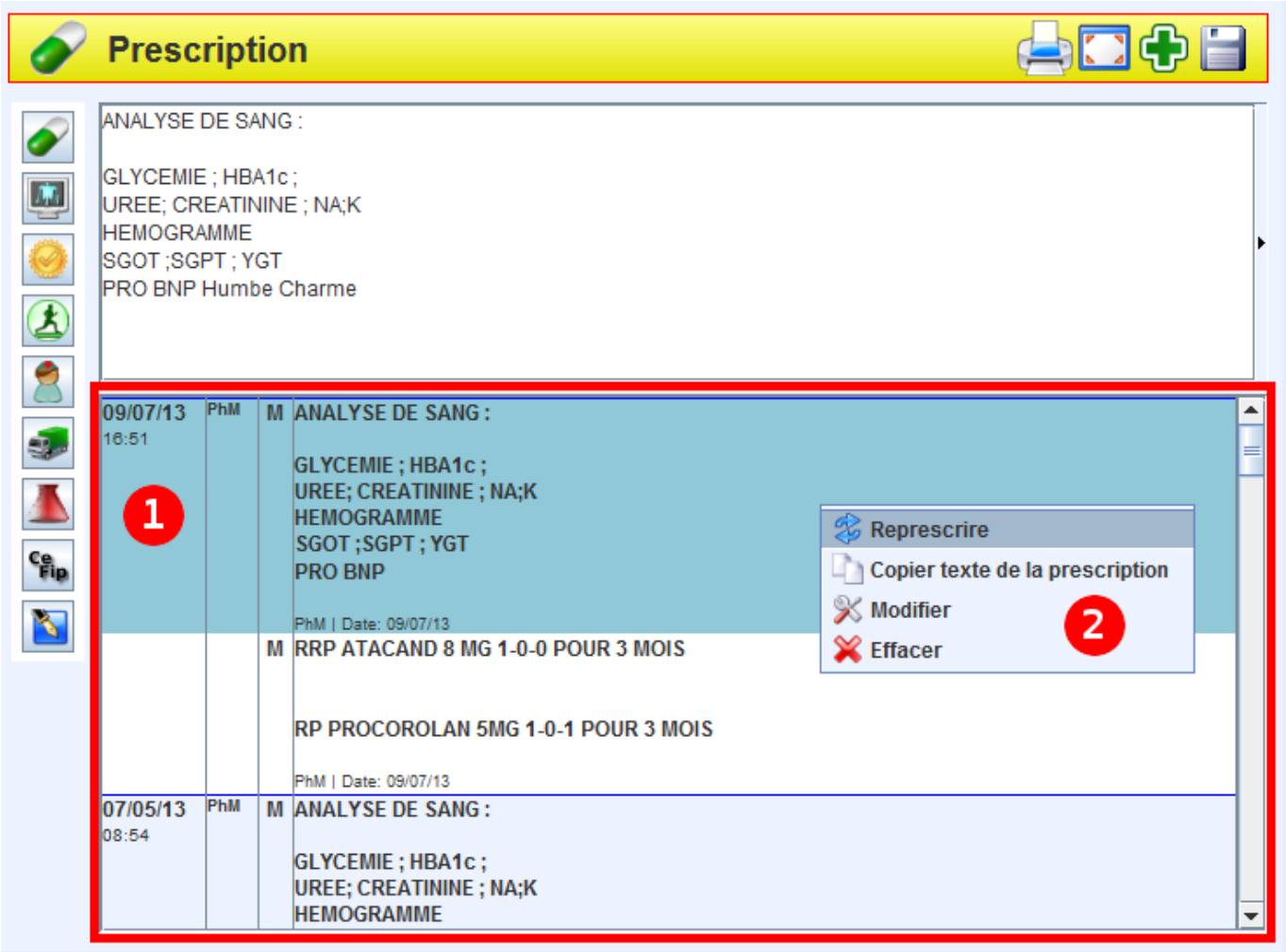

Fig. 8: Historique des prescriptions

La liste des prescriptions d'un patient 1 est classée par ordre chronologique et contient pour chaque prescription, la date de la prescription, l'heure et, si spécifié, le numéro d'accidents. Double-cliquez sur une prescription dans la liste de l'historique pour afficher son son contenu qui peut également être édité.

Si vous voulez renouveler, modifier ou supprimer une prescription, sélectionnez la prescription souhaitée par un simple clic. Par un clic droit sur la prescription sélectionnée, un menu contextuel 2 s'ouvre avec les options “Represcrire”, “Modifier” et “Supprimer”.

Boutons	Action
	Sélectionnez **Represcrire** pour réutiliser la prescription sélectionnée comme une nouvelle prescription. Le contenu du texte de l'ancienne ordonnance est copié dans la nouvelle ordonnance. Le champ de texte peut maintenant être édité.
	Sélectionnez **Modifier** pour modifier une ordonnance.
	Sélectionnez **Supprimer** pour supprimer une prescription.

Attendre les résultats

(à partir de release 2.08.xx)

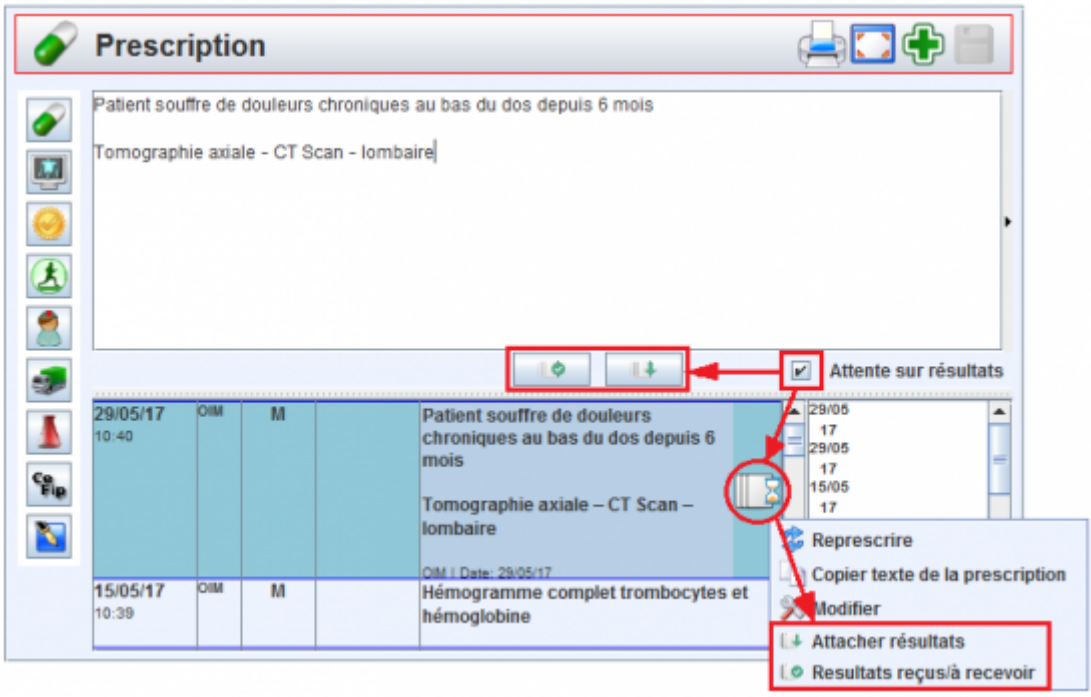

Fig. 9: Marquer prescription pour attente de résultat

Certains types de prescriptions sont au fait des commandes spécialisées, p. ex. pour un laboratoire biologique ou pour l'imagerie médicale, et le médecin attend en général les résultats avant de poursuivre le traitement du patient. Pour mieux pouvoir contrôler le retour de ces résultats il suffit de cliquer sur la case à cocher **Attente sur résultats**, ce qui active des fonctions supplémentaires. Elle permettent de mettre la prescription dans un état “d'attente de résultats”, et de la lier plus tard avec ces resultats, une fois reçus.

Pour faire cela procéder de la manière suivante :

1. Activer la case à cocher **Attente sur résultats** lors de la création d'une prescription. Après l'avoir sauvegardé, les deux boutons à coté, et , deviennent accessible. En même temps une icône s'affiche dans l'historique de la prescription (figure 9).
2. Le bouton 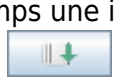 sert à attacher des fichiers et de les lier automatiquement avec la

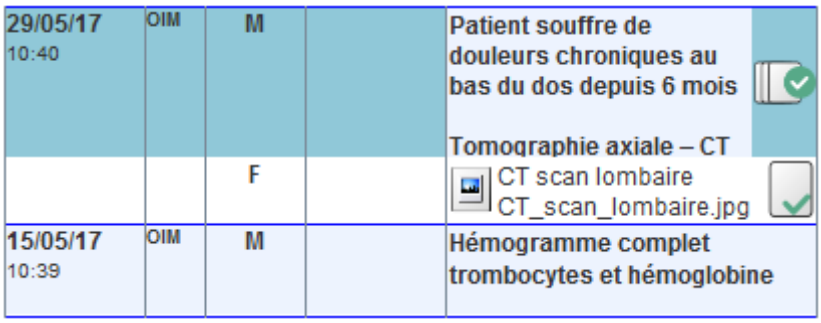

prescription. Fig. 10 Ce lien est visible en forme de l'icône dans les entrées historiques des fichier attachés. De préférence, ces fichiers seront intégrés dans la même consultation que la prescription.

3. Une fois toutes les résultats obtenus, appuyez sur le bouton pour confirmer que la commande est complète et qu'il n'y a plus de résultats en attente. Cela désactive également la fonction , et les icônes dans tous les fichiers attachés à cette prescription passent de à (figure 10).

Comme on peut voir dans figure 9, les deux boutons et ont une correspondance dans le menu contextuel de l'entrée historique d'une prescription. Cela permet de déclencher ces fonction directement depuis la vue historique.

Droits

Pour pouvoir créer une prescription, l'utilisateur doit disposer des droits appropriés. Il obtient ces droits qand un administrateur lui octroye l'un des rôles suivants dans son profil d'utilisateur : Administrateur, Médecin, Secrétaire.

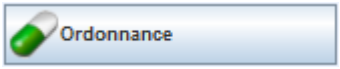

Les utilisateurs n'ayant pas les droits pour voir les dossiers médicaux des patients n'ont normalement pas accès à la zone de prescription intégrée dans la vue consoultation. Cependant, il peut être souhaitable qu'une secrétaire sans accès au dossier médical puisse néanmoins éditer, imprimer etc. des ordonnances. Elle peut alors accéder à toutes les fonctions de la prescription par le bouton **Ordonnance**, qui ouvre l'éditeur de prescription autonome et élargie.

From:
https://gm.apps.lu/ - **GECAMed - Gestion de Cabinets Médicaux**

Permanent link:
https://gm.apps.lu/fr/userguide/patient/prescription

Last update: **2019/12/09 10:19**